

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 75

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/03/2021

Réuni le : 25/03/2021

Sous la présidence de : Eric Gougeaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Manga'titude : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le collège Martin Nadaud de Guéret pour le partage du transport à la journée Manga'titude le mardi 01/06/2021 à la faculté de lettres Campus Vanteaux à Limoges. Le lycée Pierre Bourdan est chargé de la réservation du transport et de la facturation au prorata des élèves de chaque établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0